

Groupe de travail INFORMATION

30 mai 2013
MEDDE - Paris La Défense

NOTE : STRATEGIE DE COMMUNICATION NATIONALE

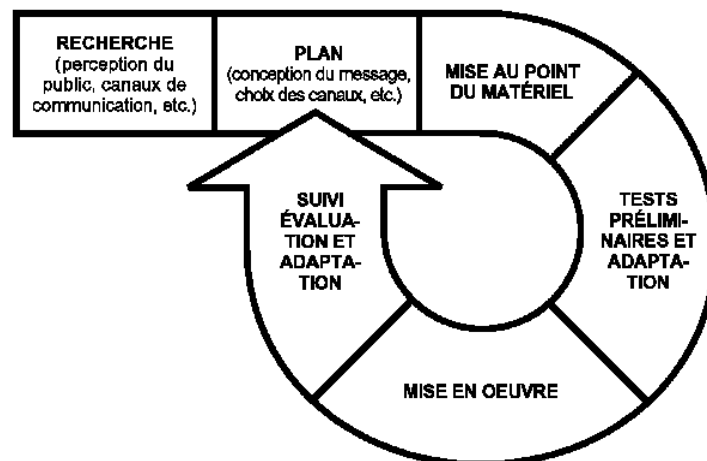
Le GT Information résulte d'une proposition du Comité de Pilotage de la Surveillance (CPS), elle-même validée par le Comité de Programmation Technique (CPT).

Rattaché à la Commission de suivi « Stratégie de Surveillance », ce GT a pour objectif principal d'**améliorer et harmoniser l'information délivrée au public** en tenant compte du contexte réglementaire (européen et national). Il s'agit notamment de :

- réviser l'indice de la Qualité de l'air (ATMO) ou réfléchir à la pertinence d'autres indices (comme CITEAIR),
- recenser et harmoniser les informations à diffuser sur les sites internet des différents acteurs du dispositif de surveillance de la qualité de l'air,
- porter à connaissance de la qualité de l'air,
- améliorer le contenu et la forme du bilan annuel de la QA.

Conformément à la demande du CPS, cette note vise à proposer une stratégie de communication nationale.

Elle s'appuie sur une démarche classique de communication, en se reposant sur les travaux actuels et se positionne en amont de la mise en œuvre et du suivi.



BUT ET OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION SUR LA QUALITE DE L'AIR

Les objectifs de la communication sur la qualité de l'air en France sont multiples et ils visent à :

1. répondre aux obligations réglementaires européennes et françaises ;
2. sensibiliser la population et les décideurs aux enjeux atmosphériques et sanitaires associés
3. accompagner la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la qualité de l'air
4. valoriser le dispositif de surveillance et garantir la pérennité de son fonctionnement

1 - Le cadre réglementaire de l'information sur la qualité de l'air :

- au niveau européen :

Les obligations qui découlent des directives européennes 2008/50/CE (article 26, annexe XVI) du 14 avril 2008 et 2004/107/CE du 15 décembre 2004 visent à garantir une mise à disposition du public des informations relatives à la qualité de l'air. Il s'agit notamment de :

- information temps réel (évolution de la qualité de l'air, épisode de pollution, ...)
- bilans périodiques et situation vis-à-vis des valeurs réglementaires
- situation de report ou d'exemption des directives
- des plans d'actions relatifs à l'amélioration de la qualité de l'air

Par ailleurs, la directive impose la publication de rapports annuels sur tous les polluants couverts par la directive.

- Au niveau national :

Les demandes d'information du public présentes dans les directives européennes sont transcrites dans la réglementation française par le Code de l'Environnement et ses textes d'application. L'annexe 1 recense les obligations en termes de publications et d'informations régulières.

2 - Sensibilisation aux enjeux atmosphériques

Le sujet de la qualité de l'air, de son amélioration et de ses impacts sur la santé est complexe et il est aujourd'hui indispensable de clarifier les messages diffusés et de les adapter aux différentes cibles visées. La thématique Air & Santé est dans ce domaine une question primordiale et il conviendra de suivre au plus près les avancées scientifiques sur ces questions d'impacts sanitaires. Il sera également souhaitable d'apporter des réponses claires à questions

récurrentes des populations pour lesquelles les connaissances ne sont pas encore stabilisées (échelle de gravité entre polluants, synergie d'exposition, ...).

La question des impacts environnementaux (par exemple sur les cultures ou les bâtiments) devra également être traitée, de même que les aspects économiques qui permettent d'apporter un éclairage indispensable pour analyser les coûts de l'action.

Enfin, les interactions entre les polluants réglementés et les gaz à effet de serre doivent également être pleinement intégrés afin d'apporter des messages cohérents sur l'ensemble de la thématique atmosphérique.

3 - Accompagnement des politiques publiques

Compte tenu des enjeux sanitaires liés à la pollution atmosphérique et des risques associés au contentieux européen, la prochaine décennie sera centrée sur la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la qualité de l'air et l'intégration des questions atmosphériques dans les planifications territoriales.

Les cibles associées à ces futurs travaux ont eu jusqu'à présent peu d'interactions avec le dispositif de surveillance de la qualité de l'air et les attentes en termes de messages et de supports sont à clarifier et à développer.

Dans ce domaine, il est proposé de travailler en amont (avec les acteurs de la surveillance) afin de standardiser des produits cartographiques et des méthodologies partagées et, en aval, avec les acteurs concernés (urbaniste, gestionnaire de transports, ...) pour faciliter leur appropriation des données et leur bonne adéquation avec les besoins.

4 - Valorisation du dispositif et pérennité de son fonctionnement

Le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est unique en Europe dans sa logique et son organisation. Il repose sur un pilotage national structuré et une implication volontariste des acteurs régionaux qu'il convient de maintenir, voire de conforter compte tenu des enjeux évoqués au paragraphe précédent. La stratégie de communication devra veiller à valoriser les acteurs nationaux et régionaux et à rappeler leurs missions respectives.

Par ailleurs, la mise en opérationnelle de la stratégie nationale de communication devra s'appuyer sur l'organisation territoriale du dispositif de surveillance et utiliser, au mieux, les relais régionaux que sont les AASQA. En fonction des cibles visées, l'implication du niveau régional pourra être variable (d'un simple « écho » des actions nationales jusqu'à des moyens d'appui opérationnels).

GROUPES CIBLES

Les cibles auxquelles vont s'adresser la communication

Il faut distinguer différents types de cibles pour lesquelles il conviendra d'adapter des approches spécifiques en termes de communication :

- o le public (grand public, médias, relais d'opinion, ...)
- o les décideurs (autorités, élus, ...)
- o les experts thématiques (chercheurs, bureaux d'études, ...)

Pour être efficace, l'appui de relais organisés par « métiers » (ex : professions médicales, élus locaux, ...) sera recherché mais celui de filières structurées et dédié à la transmission du savoir (ex : éducation nationale).

Pour chacune de ces cibles, il convient de définir les approches les plus adaptées et les formats de communication qui seront les plus efficaces.

DEFINITION DES PRINCIPAUX MESSAGES ET SUPPORTS

Définir les messages transmis

Il convient notamment distinguer différents types d'informations :

- o les messages relatifs à l'état de la qualité de l'air « au fil de l'eau »
 - quotidiens (principalement destinés au grand public)
 - en situation de crise (liée un événement particulier tels que dépassements de seuils et visant à informer et protéger les populations, notamment les plus sensibles)
- o les messages périodiques ou ponctuels liées aux résultats de la surveillance (bilans annuels, publication d'une étude, ...)
 - communication périodique (bilan annuel, bilans présentés en CODERST, ...),
 - communication ponctuelle ou événementielle (rapport d'études, visite ministérielle, nouvelle réglementation)
- o les messages relatifs aux impacts de la pollution sur la santé ou l'environnement et à l'évaluation économique
- o les messages relatifs aux plans d'actions mis en œuvre pour améliorer durablement la qualité de l'air
- o les messages relatifs aux moyens d'accès à l'information selon les attentes (national, régional, ...) et les cibles

Le choix des supports et canaux de communication adaptés

Ces choix varieront selon les objectifs de communication recherchés et des cibles visées :

- **Outils numériques**

L'utilisation des outils numériques sera favorisée tant pour ses possibilités de présentation et ses coûts de production limités que pour ses facilités de réactualisation.

Les portails Internet sont actuellement au centre de ces outils et le resteront dans les prochaines années avec des enjeux forts d'interactivité entre les différentes échelles géographiques.

Il convient également d'intégrer les nouvelles technologies qui permettent, d'une part, de faciliter la reprise des informations par d'autres acteurs et, d'autre part, de mieux cibler certains publics particuliers (réseaux sociaux, applications smartphone, ...).

- **Publications et rapport « papier »**

La diffusion de publication « classique » répond principalement à des obligations réglementaires ou à des usages établis. Compte tenu de l'évolution rapide des informations liées à la qualité de l'air et de leur « péremption régulière », ce format ne sera pas privilégié dans la communication nationale

- **Multimédia**

Le développement de l'usage de la vidéo ou de l'enregistrement audio est à envisager car il permet d'accompagner les autres outils de communication classique, qu'il humanise les messages portés et favorise leur reprise « à l'identique ».

Selon les moyens qui seront disponibles, l'appui de spécialistes en communication/marketing ainsi que l'utilisation de médias nationaux pourra être recherché (à l'image des campagnes ADEME sur le chauffage au bois).

- **Coordination national/régional**

La pluralité des acteurs du dispositif national ne facilite pas la communication organisée et l'une des pistes de travail consiste à tenter de coordonner les moyens nationaux/régionaux afin d'être en mesure d'améliorer la couverture médiatique des messages diffusés.

La mise en place d'une « Vigilance atmosphérique » en cas de pics de pollution (avec une carte nationale) et l'objectif de mettre en place une Semaine de l'Air en 2013 (avec publication des bilans 2012) sont des pistes à pérenniser et renforcer.

Les actions engagées sur 2013

- GT Information avec sous-groupes : « indices et échelles de couleur », « bulletins d'information et d'alerte » et « réflexion sur des cartes stratégiques Air »
- Amélioration du contenu et de la forme du Bilan Annuel de la Qualité de l'Air 2012
- Ouverture prochaine d'un site national d'information sur la qualité de l'air
- Rénovation et harmonisation de l'arrêté pics de pollution
- ...

Annexe 1

